

Technicien de l'intervention sociale et familiale

RNCP39680 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44008, 44072
Code(s) ROME	K1305
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

79 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 79 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
A.D.E.A.	77931160400028	Former
AFLOKKAT	52229814000032	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800010	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800036	Former
ALAJI SAS	53897367800153	Former
ALAJI SAS	53897367800302	Former
APRADIS	78061259400017	Former
AREP 29	35208713400065	Former
ARFIS OI	42100372400034	Former
ARFISS	77571615200019	Former

Liste complète des 79 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39680-technicien-de-l-intervention-sociale-et-familiale/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142-1-1 du code de l'action sociale et des familles

. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée.

Il intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide lors de circonstances particulières : décès, hospitalisation,

grossesse pathologique, naissance, longue maladie, handicap, difficultés sociales, etc. Il accompagne les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou en situation d'exclusion. Son objectif est de préserver leur autonomie et de les soutenir, en les aidant dans leur quotidien.

Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution de la famille ou de la personne aidée, dans son environnement proche ou en établissements sociaux et médico-sociaux.

Il est employé en grande majorité par les associations d'aide à domicile ou les établissements sociaux et médico-sociaux comme les structures d'accueil pour personnes en situation de handicap, résidences pour personnes âgées, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) centres maternels foyers de l'enfance, etc.)

Il intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Il contribue au développement de la vie familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale par exemple en aidant à prendre soin du nourrisson si les parents sont dans l'impossibilité temporaire de faire face au quotidien (hospitalisation, handicap, etc.).

Il peut intervenir dans le cadre de la protection de l'enfance, à la demande des services du département quand il y a notamment maltraitance, violence ou divorce difficile.

Lorsque la garde de l'enfant est retirée aux parents, il peut être amené à participer aux visites en présence de tiers et à en assurer le bon déroulement.

Il conduit des actions individuelles ou collectives dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

ACTIVITÉS VISÉES

- participer au projet personnalisé
- participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne
- soutenir le(s) parents/la sphère familiale à tout changement de la vie familiale
- accompagner les parent(s)/la sphère familiale dans l'éducation et le développement de l'enfant/jeune
- accompagner la personne/la sphère familiale dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial
- participer à la vie de l'institution

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne/la sphère familiale
- Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne/la sphère familiale et l'équipe
- Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne/la sphère familiale et l'équipe
- Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne/la sphère familiale et l'équipe
- Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne/la sphère familiale
- Accompagner la personne/la sphère familiale dans les activités de la vie sociale
- Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social
- Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans l'accueil de l'enfant/ du jeune
- Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans des situations de modification importante de la vie
- Participer en lien avec le(s) parents/la sphère familiale au bien-être aux différents stades de développement de l'enfant/du jeune
- Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans l'éducation, le développement et la socialisation de l'enfant/du jeune
- S'assurer du bon déroulement des visites en présence de tiers
- Communiquer dans le cadre du soutien à la fonction parentale
- Participer au travail d'équipe
- Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires
- Contribuer au projet de l'établissement ou de service
- Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement
- Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial

Blocs de compétences

RNCP39680BC01 — Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

LISTE DE COMPÉTENCES

Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne/la sphère familiale :

- Accueillir la personne/la sphère familiale et se faire accueillir par la personne/la sphère familiale
- Créer les conditions favorables à l'expression et soutenir la parole
- Développer une écoute attentive pour créer du lien
- Observer les attitudes et comportements pour développer une compréhension de la personne/la sphère familiale

Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne/la sphère familiale et l'équipe :

- Identifier les besoins et recueillir les attentes de la personne/la sphère familiale
- Repérer les ressources et les capacités de la personne/la sphère familiale
- Associer la personne/la sphère familiale à l'élaboration du projet personnalisé
- Participer à la définition des objectifs et à la rédaction du projet personnalisé

Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne/la sphère familiale et l'équipe :

- Associer la personne/la sphère familiale à la mise en œuvre du projet personnalisé
- Mobiliser les ressources et les capacités d'autodétermination de la personne/la sphère familiale
- Veiller à l'exercice des droits fondamentaux et des libertés de la personne/la sphère familiale
- Veiller au respect de la vie privée et de l'intimité de la personne/la sphère familiale
- Prendre en compte le rythme de vie de la personne/la sphère familiale et ses attentes
- Repérer les situations à risque ou les situations d'urgence pour la personne/la sphère familiale
- Favoriser les situations de bientraitance et agir dans les situations de maltraitance
- Gérer les situations à risque ou les situations d'urgence dans le respect des procédures établies

Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne/la sphère familiale et l'équipe :

- Repérer et valoriser les évolutions de la personne/la sphère familiale
- Identifier les difficultés de mise en œuvre du projet personnalisé
- Réajuster les objectifs de l'accompagnement en fonction de l'évaluation
- Proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre

Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne/la sphère familiale :

- Assurer une fonction de repère et d'étayage
- Utiliser les actes de la vie quotidienne comme support des apprentissages
- Accompagner la personne/la sphère familiale dans les actes de la vie quotidienne
- Mettre en œuvre des méthodes et transmettre des techniques pour permettre à la personne/la sphère familiale de réaliser les actes de la vie quotidienne de manière autonome
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans l'accompagnement à la réalisation des actes de la vie quotidienne

Accompagner la personne/la sphère familiale dans les activités de la vie sociale :

- Favoriser l'apprentissage des règles de vie sociale
- Permettre à la personne/la sphère familiale de situer les ressources de son environnement
- Proposer et organiser des actions favorisant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société
- Informer et orienter vers des services adaptés à sa situation
- Accompagner la personne/la sphère familiale dans les différentes démarches
- Accompagner la personne/la sphère familiale dans l'utilisation des outils numériques
- Sensibiliser la personne/la sphère familiale sur les potentielles dérives de l'utilisation des outils numériques

Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social :

- Adapter sa communication à la personne/la sphère familiale
- Utiliser les outils de recueil de l'expression adaptés à la personne/la sphère familiale
- Utiliser les techniques de l'entretien
- Transmettre les informations adaptées relatives au projet personnalisé
- Respecter les règles de confidentialité dans la transmission des informations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation

L'épreuve consiste en la rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation théorique et pratique du

candidat.

L'épreuve s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses modes d'apprentissage et sa pratique professionnelle. Le candidat mettra en exergue l'évolution de sa posture professionnelle tout au long de son parcours de formation et démontrera l'appropriation des compétences mobilisées dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours. Il questionnera également la dimension éthique de l'accompagnement socio-éducatif.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle de la note de réflexion qui servira de support à l'épreuve orale ;
- soutenance orale individuelle qui permettra au candidat d'explicitier et d'approfondir des éléments présentés dans la note de réflexion.

Structure de la note de réflexion :

Production écrite de 8 à 10 pages rédigées avec un logiciel de traitement de texte.

RNCP39680BC02 — Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale

LISTE DE COMPÉTENCES

Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans l'accueil de l'enfant/ du jeune :

- Repérer les difficultés/situations de vulnérabilité que peut rencontrer le(s) parents/la sphère familiale lors de l'arrivée de l'enfant/ du jeune
- Adapter les différents moyens d'actions afin d'accompagner les parents dans l'accueil de l'enfant/ du jeune
- Préparer le cadre de vie à l'accueil du nouveau-né en lien avec le(s) parents/la sphère familiale
- Créer des conditions favorables à l'accueil du nouveau-né en lien avec le(s) parent(s)/sphère familiale

Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans des situations de modification importante de la vie :

- Repérer les conséquences d'une nouvelle situation familiale
- Evaluer les besoins des (du) parent(s)/sphère familiale
- Proposer des modalités d'action adaptées à la nouvelle situation
- Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans la recherche d'un nouvel équilibre de vie
- Soutenir et accompagner les situations de ruptures familiales
- Utiliser les techniques de gestion des conflits

Participer en lien avec le(s) parents/la sphère familiale au bien-être aux différents stades de développement de l'enfant/du jeune :

- Repérer et alerter tout signe inhabituel dans la santé et le bien-être de l'enfant/du jeune
- Repérer et alerter sur les situations de négligences ou de carence de l'enfant/du jeune
- Organiser et réaliser des pratiques de soins d'hygiène répondant aux besoins repérés
- Adapter son intervention aux besoins physiques, affectifs et psychiques de l'enfant/du jeune
- Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans le repérage des besoins de l'enfant /du jeune

Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans l'éducation, le développement et la socialisation de l'enfant/du jeune :

- Repérer les potentialités et capacités des (du) parent(s)/de la sphère familiale et s'appuyer sur les personnes ressources
- Adapter son intervention en fonction du niveau d'autonomie des (du) parent(s)/de la sphère familiale
- Proposer des modalités relationnelles et éducatives adaptées aux potentialités de l'enfant/du jeune
- Repérer les signes de carence qui auraient un impact sur le développement de l'enfant/du jeune ou de retard dans le développement de l'enfant/du jeune
- Proposer et organiser en lien avec le(s) parent(s)/la sphère familiale, des activités propres au développement de l'enfant/du jeune
- Participer à la scolarité de l'enfant/ du jeune
- Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans l'éducation, le développement et la socialisation de l'enfant/du jeune en situation de handicap

Assurer un appui au(x) parent(s)/sphère familiale dont un des membres est en situation de handicap

S'assurer du bon déroulement des visites en présence de tiers :

- Participer aux visites en présence de tiers
- Observer la dynamique familiale
- Veiller à favoriser le lien parent(s)/ enfant-jeune au fil des rencontres
- Protéger et sécuriser l'enfant/le jeune

- S'assurer du bien-être de l'enfant/du jeune
- Rendre compte du déroulement des visites en présence d'un tiers et proposer des aménagements nécessaires le cas échéant

Communiquer dans le cadre du soutien à la fonction parentale :

- Adapter son mode de communication aux relations familiales et intergénérationnelles
- Formaliser et restituer les éléments d'observation et d'analyse
- Participer à la rédaction des documents relatifs à la protection de l'enfance
- Transmettre les informations adaptées relatives au soutien à la parentalité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier de pratiques professionnelles

L'épreuve consiste, à partir de la période de formation pratique ou de l'activité professionnelle, en l'élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles rendant compte de la contribution du candidat au soutien dans l'exercice de la fonction parentale et analysant son positionnement professionnel.

Le dossier de pratiques professionnelles comportera une dimension descriptive relative aux pratiques mises en œuvre par le candidat ainsi que leur analyse au regard d'éclairages théoriques. Le candidat a la possibilité de présenter deux situations par activité décrite dans le référentiel professionnel.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle du dossier de pratiques professionnelles
- soutenance individuelle du dossier de pratiques professionnelles qui permettra au candidat d'explicitier et d'approfondir des éléments présentés dans le dossier.

Structure du dossier de pratiques professionnelles :

Production écrite de 10 à 12 pages rédigée avec un logiciel de traitement de texte (hors page de garde) dont 2 pages maximum pour la présentation de la structure + 3 pages d'annexes facultatives.

RNCP39680BC03 — S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer au travail d'équipe :

- Se situer dans une équipe en repérant les limites de sa fonction et de ses responsabilités
- Repérer et mobiliser les ressources internes
- Participer aux réunions de coordination et de synthèse
- Organiser et ajuster ses activités en interaction l'équipe

Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires :

- Identifier les rôles et les missions des partenaires du territoire
- Mobiliser les ressources partenariales
- Etablir avec les partenaires les collaborations nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Prendre part à des actions collectives partenariales

Contribuer au projet de l'établissement ou de service :

- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service
- Participer à l'évaluation et à l'adaptation du projet d'établissement ou de service
- Concourir à l'organisation des activités de l'établissement ou du service
- Contribuer aux réunions institutionnelles et aux instances de participation

Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement :

- Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences
- Contribuer à l'évaluation des pratiques professionnelles
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation

Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial :

- Respecter le cadre juridique du partage d'informations
- Adapter sa communication orale et écrite aux interlocuteurs
- Elaborer et transmettre par oral et par écrit les informations strictement nécessaires à la coordination des activités et à la continuité de l'accompagnement
- Utiliser les outils de communication de l'établissement ou du service dont les outils numériques
- Formuler et argumenter des propositions

- Se présenter et représenter son établissement ou service

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

L'épreuve consiste en une analyse à partir d'une étude de cas.

L'étude de cas porte sur une situation de coopération professionnelle possiblement rencontrée par un technicien de l'intervention sociale et familiale.

L'étude de cas est construite par l'établissement de formation. Elle doit refléter les contraintes d'une situation professionnelle. Elle doit permettre de vérifier les capacités du candidat à s'inscrire de façon argumentée dans la dynamique d'équipe et partenariale dans le respect de son périmètre de responsabilité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il travaille principalement au domicile des personnes mais peut également exercer dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif ou du secteur public.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de l'intervention sociale et familiale

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 498 €
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	69 413
Jugés difficiles à recruter	62 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation n'exige pas de prérequis.

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- 1° Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- 2° Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- 3° Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- 4° Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur prévu par les dispositions du présent arrêté.

Le représentant de l'Etat en région, ou son représentant, préside le jury du diplôme. Il nomme les membres de ce jury qui comprend, outre son président :

- 1° Un formateur issu des établissements de formation, publics ou privés, préparant au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale ;
- 2° Un représentant de l'Etat, de collectivités publiques ou de personnes qualifiées dans le champ de l'action sociale et médico-sociale ;
- 3° Un représentant qualifié du secteur professionnel

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 930 €
Selon la branche	6 603 € – 7 470 €
Prise en charge	Branches concernées
6 930 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 470 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif
7 020 €	CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
6 603 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2028
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP4503

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39680/>

Où se former

Formations référencées	46
Organismes	27
Régions couvertes	13
Prix indicatif	1 980 € – 19 159 €
Durée	325 – 2002 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	56
Organismes gestionnaires (CFA)	35
Organismes formateurs	42
Régions couvertes	13
Départements couverts	43
Organismes certifiés Qualiopi	41
Sessions	de 09/2025 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	33 %
Période	03/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	11 415 €
Coût moyen par dossier	3 805 €
Durée moyenne	583 h
Période	03/2026 – 08/2026
France compétences	75 %
Reste à charge titulaire	25 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.